

Visiteur médical

RNCP1448 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	331w
Code(s) ROME	D1405
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3104 — Industrie pharmaceutique
Date d'échéance	31/12/2005

Certificateur(s)

SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE - CPNVM

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le visiteur médical assure l'information médicale auprès des professionnels de santé pour promouvoir les produits et l'image de l'entreprise ainsi que le bon usage du médicament dans le respect de l'éthique. Il entretient des relations clients avec les professionnels de santé. Son champ d'intervention recouvre les activités suivantes : 1 - Information, promotion et conseil :

- Information et réponses aux questions des professionnels de santé sur les médicaments
- Organisation des visites et prises de rendez-vous

2 - Relations clients avec les professionnels de santé :

- Organisation et animation d'actions de communication professionnelle
- Mise en place et suivi d'investigations scientifiques chez le médecin ou à l'hôpital

3 - Recueil et traitement de l'information

- Recueil, analyse et transmission des informations recueillies aux services concernés
- Rédaction des rapports et transmission informatique ou télématique des informations de pharmacovigilance, et des données

- Veille concurrentielle et transmission des informations recueillies
- Suivi des visites

4 - Gestion et développement du secteur

- Gestion du fichier des prescripteurs
- Analyse des résultats
- Proposition d'un plan d'action, et gestion des priorités
- Préparation et suivi des actions

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées : - Connaissances scientifiques et médicales (anatomie, physiologie, pathologie, thérapeutique) pour informer et répondre aux questions des professionnels de santé et pour apprécier leurs besoins

- Connaissance et maîtrise de la réglementation pharmaceutique et de ses évolutions pour informer et répondre aux questions des professionnels de santé
- Connaissance et maîtrise des techniques d'argumentation relatives aux médicaments et services de l'entreprise
- Capacité à adapter sa communication et à répondre aux préoccupations des prescripteurs de façon appropriée.
- Connaissance et maîtrise des outils de gestion et de transmission du secteur (informatiques, télématiques...)

- Maîtrise des méthodes de recueil et de traitement des informations sur les produits à partir de la documentation et des sessions de formation, pour préparer les interventions.
- Capacité à analyser et à suivre son activité sur un secteur en fonction de la stratégie de l'entreprise.
- Capacité à planifier et organiser son activité dans le cadre d'un travail en équipe.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le visiteur médical est un salarié de laboratoires pharmaceutiques ou d'entreprises de prestation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : - Visiteur médical

- Visiteur hospitalier

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Un titre ou diplôme de visiteur médical est exigé pour exercer un emploi dont l'objet est l'information sur les médicaments (article L.5122-11 du code de la santé publique).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 556 €
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 127
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

2/3 professionnels, 1/3 formateurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2005
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP2323

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.visiteactuelle.com>
<http://www.leem.org>
<http://www.cpnvm.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1448/>